

SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DE SEINE-ET-MARNE

SOUS-DIRECTION TECHNIQUE INFRASTRUCTURES  
GROUPEMENT INFRASTRUCTURES  
SERVICE GRANDS PROJETS ET TRAVAUX D'ENTRETIEN  
SERVICE ADMINISTRATION FINANCES COMMANDE PUBLIQUE

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 30 JUIN 2025

P.V. n° 140

Dossier n° 11

Objet : Demande d'autorisation de signer des avenants du marché n° 047 relatif à la construction du Centre d'Incendie et de Secours de Lagny-sur-Marne

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1424-29,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne relatif à l'autorisation de signer des avenants du marché n° 047 relatif à la construction du Centre d'Incendie et de Secours de Lagny-sur-Marne

VU l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 30 juin 2025,

Considérant la nécessité de modifier ou de compléter les prestations des lots n° 2 ( VRD/Espaces Verts/ Portails/Clôtures - société JEAN LEFEBVRE) et n° 9 (serrurerie - société SMA),

Décide à l'unanimité,

- D'autoriser la conclusion des avenants n° 3 du lot n° 2 et n° 2 du lot n° 9 relatifs au marché n° 047 concernant la construction du CIS de Lagny-sur-Marne ;
- De me donner délégation pour signer les pièces administratives s'y rapportant ;
- D'inscrire les crédits au budget 2025.

La Présidente du Conseil d'administration



Isoline GARREAU